



République française
Mairie d'URCY
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du mardi 9 septembre 2025 à 19 heures 30
Convocation 04 septembre 2025



- Présents : Mmes BARBIEUX Albane, BAUDVIN Virginie MM. MARCHISET Christian, MARACHE Gilles, BONET Gérard, BOSSONG Dominique, JAMEUX Didier, BOSSONG Antoine.

Absents excusés : TENDRON Christine donne procuration à Christian MARCHISET

Absents : M. Matthias ZUCCHINI

Secrétaire de séance : BARBIEUX Albane.

Ordre du jour

- 1- Approbation du dernier procès-verbal.
- 2- Présentation des enjeux et spécificités des zones Natura 2000 par communauté de communes GCNSG
- 3- Approbation de la convention avec la société 4M RECYCLAGE pour l'acceptation des déchets verts.
- 4- Délibération pour décision modificative de crédits n°1
- 5- Questions diverses.

oooOOOooo

1 Approbation du dernier procès-verbal.

Après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2025, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce dernier et signe la feuille d'émargement.

2 Présentation des enjeux et spécificités des zones Natura 2000 par communauté de communes GCNSG

Mme Emma MICHELET et M. Julien CHARLES ont présenté aux membres du conseil municipal ce qu'était Natura 2000 sur la Cote d'Or et plus particulièrement dans le secteur de l'arrière cote. Les mesures mises en place par Natura 2000, leur compétence de conseil auprès des acteurs des usagers de la campagnes (randonneurs, créateurs d'évènements, agriculteurs, chasseurs ...)

La documentation peut-être mise à disposition des habitants d'Urcy qui en font la demande.

3 Approbation de la convention avec la société 4M RECYCLAGE pour l'acceptation des déchets verts.

Les déchets verts des habitants d'Urcy peuvent être déposés gratuitement chez 4M RECYCLAGE à Fleurey sur Ouche, sur présentation d'une pièce d'identité et de la convention envoyée par mairie@urcy.fr le 10 septembre.

Les dépôts de déchets sur le terrain « en Chatun » sont désormais proscrits.



4 Délibération pour décision modificative de crédits n°1

Les membres du conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents, votent les crédits suivants :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
66	66111	-800 €			
011	615221	3 800 €			
Total		3 000 €			
Pour information totaux du budget primitif		171 756,00			202 369,25
Total du budget après DM		174 756,00			202 369,25
Soit un excédent de fonctionnement de		27 613,25			

Le budget étant voté en sur-équilibre de fonctionnement, il est décidé de diminuer cet excédent de 3 000 € afin d'abonder le chapitre 011.

5 Questions diverses

La séance est levée à : heures.

La secrétaire de séance
Albane BARBIEUX

Le Maire
Christian MARCHISET

Date de publication : 23/09/2025

Approbation

Date :

Nombre de votants :

- Pour
- Contre :
- Abstention.....

Annotations si besoin :